



VILLE DE L'ISLE-ADAM

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la commune se réunira

le vendredi 28 mars 2025 à 19 heures

Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

La séance sera ouverte au public.

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 13 décembre 2024.

1. Décisions du Maire.
2. Compte de gestion 2024 – Ville.
3. Compte de gestion 2024 – Plage.
4. Compte de gestion 2024 – Scène Adamoise.
5. Compte administratif 2024 – Ville.
6. Compte administratif 2024 – Plage.
7. Compte administratif 2024 – Scène Adamoise.
8. Affectation des résultats 2024 au budget 2025 – Ville.
9. Affectation des résultats 2024 au budget 2025 – Plage.
10. Affectation des résultats 2024 au budget 2025 – Scène Adamoise.
11. Budget supplémentaire 2025 – Ville.
12. Budget supplémentaire 2025 – Plage.
13. Budget supplémentaire 2025 – Scène Adamoise.
14. Vote des taux d'imposition de l'année 2025.
15. Instauration du régime de provisionnement semi-budgétaire – reste à recouvrer – Budget annexe de la Scène Adamoise.
16. Contribution complémentaire à la Plage.
17. Contribution financière au SIPIAP.

18. Tarifs Scène Adamoise 2025.
19. Majoration du repos compensateur relatif aux travaux supplémentaires effectués la nuit, les dimanche et jour férié.
20. Institution de l'indemnité pour travail de nuit, dimanche et jour férié.
21. Indemnisation des heures supplémentaires pour le personnel relevant du droit privé.
22. Modification du règlement portant modalités de fonctionnement du Compte Epargne Temps (CET).
23. Convention relative à la mise à disposition d'agents du Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne pour une mission de conseiller prévention.
24. Tarifs d'accueil en structure Petite enfance des enfants placés par l'Aide à l'enfance (ASE).
25. Modification du règlement de fonctionnement des EAJE.
26. Mise à jour du règlement de fonctionnement des prestations périscolaires et extrascolaires maternels et élémentaires.
27. Renouvellement de la convention territoriale globale.
28. Lancement de la procédure de Concession de service public pour la gestion et l'exploitation du port fluvial et de la halte nautique.
29. Acceptation d'un apport en nature de la ville de Parmain dans le cadre de la mutualisation des forces de police municipale.
30. Nouvelle convention avec l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions (ANTAI) pour la mise en œuvre de la verbalisation électronique sur les territoires de L'Isle-Adam et de Parmain.
31. Nouvelle convention entre la police municipale et les forces de sécurité de l'État.
32. Garantie d'emprunt Erigère – 11 ruelle Caron/24 rue Chantepie-Mancier.
33. Mise en place de la gestion en flux des contingents de réservation de logements sociaux de la commune – convention avec le bailleur social ERIGERE.
34. Adhésion à l'association PIVO.

Fait à L'Isle-Adam, le 21 mars 2025



Le Maire de L'Isle-Adam,

Sébastien Poniatowski
Sébastien PONIATOWSKI